



(logo de La Ligue non encore défini)

Comité Régional des Hauts de France **de Tir à l'Arc**

Vous souhaitez structurer l'encadrement au sein de votre association ?

*Vous avez des adhérents motivés souhaitant s'investir auprès des archers
débutants ou confirmés de votre club ?*

*Vous avez des cadres diplômés souhaitant réactualiser leurs connaissances afin
d'être toujours plus efficace ?*

GUIDE DES FORMATIONS SAISON 2017

Renseignements

Ludovic COTRY

Tél : 06.74.27.12.60

ctr.picardie@yahoo.fr

www.picardiearc.com

Bulletin d'inscription en avant dernière page.



INTRODUCTION

La formation doit permettre aux bénévoles investis dans les clubs d'assurer l'entraînement des débutants (Entraîneur 1), leur faire découvrir l'activité mais aussi leur permettre de progresser et de maîtriser les fondamentaux techniques pour préparer les archers à la compétition si ces derniers le désirent.

Les compétences acquises lors de la formation Entraîneur 2 permettent aux cadres bénévoles de préparer et de suivre leurs archers en compétition.

Les entraîneurs de club doivent donc maîtriser la discipline pour pouvoir ensuite transmettre les bases fondamentales aux archers débutants et les accompagner jusqu'à la pratique compétitive.

L'entraîneur 1 centre son entraînement uniquement sur les fondamentaux techniques

L'entraîneur 2 prépare les archers à la compétition en intégrant les différents facteurs de performance

Les diplômes sont hiérarchisés et facilitent l'intégration de la formation du diplôme d'Etat (DEJEPS).

La mise en œuvre des formations fédérales a évolué au *1er janvier 2015* :

- ✓ Le contenu lié à l'enseignement de la démarche fédérale est inchangé.
- ✓ Les conditions d'accès aux formations E1 et E2 évoluent.

L'entrée en formation E1 et E2 est conditionnée par :

Le vécu du candidat dans une pratique sportive (discipline internationale pour l'E1, tir olympique pour l'E2).

Le niveau de maîtrise du candidat

Schéma des formations fédérales :

Formation initiale :

- Entraîneur 1
- Entraîneur 2

Formation continue :

- Formation continue diverse Entraîneur 1 et 2
- Modules complémentaires :
 - Arc à poulies
 - Campagne
 - Nature

Mise en place des formations et conditions d'accès en formation

Entraîneur 1

Champs des activités :

- Participer à l'intégration des débutants dans le milieu associatif
- Initier et faire progresser les débutants
- Gérer le matériel d'initiation mis à la disposition
- Participer à l'animation de la vie du club
- Veiller à la sécurité des pratiquants, des tiers et du lieu de pratique

Conditions d'accès à la formation :

- ✓ Etre licencié à la FFTA
- ✓ Justifier d'un vécu dans le milieu fédéral en figurant ou en ayant figuré sur le classement national d'une discipline internationale (3 compétitions) et avoir une moyenne supérieure ou égale aux minimas suivants :

		Arc classique	Arc à poulies	BB
Salle	H	500	540	450
	F	475	520	425
Fita	H	520	625	
	F	500	600	
Campagne	H	280	350	260
	F	250	330	240
3D	H	/	680	510
	F	/	640	490

- ✓ Fournir à La Ligue la convention de stage cosignée par le Président de Club et le stagiaire.
- ✓ Fournir un projet de Club situant et justifiant la formation du candidat.

Conditions à respecter pour se présenter à l'examen :

- ✓ Avoir 16 ans minimum à la date de l'examen.
- ✓ Justifier d'une participation complète (40h minimum) à la formation.

Examen :

- ✓ Une épreuve pédagogique (séance + entretien)
- ✓ Une épreuve orale avec un dossier support

Organisation de la formation :

Du **Samedi 29 Octobre** au **Mercredi 2 Novembre 2016**

La formation débutera le matin à 9h00 et se terminera le dernier jour vers 17h00

Prévoir : matériel de tir - une tenue de sport (**jean non toléré**)

Lieu :

Centre de tir à l'arc de COMPIEGNE,
2 rue Jacques Daguerre
60200 COMPIEGNE

Il vous sera possible de vous loger sur Compiègne (ex. : Campanile).
Sur présentation d'une facture acquittée, La Ligue vous remboursera la somme de 25 € par nuit.

Examen :

Juin 2017

Attention :

Vous ne serez pas convoqué à l'examen si votre dossier n'est pas parvenu au plus tard le 15 mai 2017.

Ludovic COTRY
Centre de tir à l'arc de COMPIEGNE,
2 rue Jacques Daguerre
60200 COMPIEGNE

Coût examen compris

200 €

Inscription : bulletin d'inscription + règlement
Date limite de retour des bulletins : **3 OCTOBRE 2016**

A

Comité Régional des Hauts de France de Tir à l'Arc
chez Madame BESACE Marcelle
78F Cité Saint Epin
60250 BURY

Mise en place des formations et conditions d'accès en formation

Entraîneur 2

Champs des activités :

- Entraîner les archers pour les préparer à des compétitions.
- Assurer le suivi des archers en compétition
- Participer au choix et à la gestion du matériel de compétition des archers.
- Veiller à la sécurité des pratiquants, des tiers et du lieu de pratique.

Conditions d'accès à la formation :

- ✓ Etre licencié à la Fédération Française de Tir à l'Arc
- ✓ Etre titulaire du diplôme fédéral Entraîneur 1
- ✓ Justifier d'un vécu dans le milieu fédéral en figurant ou en ayant figuré sur le classement national tir olympique (3 compétitions) et avoir une moyenne supérieure ou égale aux minimas suivant :

		Arc classiques	Arc à poulies
FITA	H	520	625
	F	500	600

- ✓ Fournir à la ligue la convention de stage cosignée par le Président de Club et le stagiaire.
- ✓ Fournir un projet de club situant et justifiant la formation du candidat

Conditions à respecter pour se présenter à l'examen :

- ✓ Avoir 18 ans minimum à la date de l'examen
- ✓ Justifier d'une participation complète (40h minimum) à la formation.

Examen :

- ✓ Une épreuve pédagogique (séance + entretien)
- ✓ Une épreuve orale avec un dossier support

Objectifs de la formation :

- ✓ Différents facteurs de la performance
- ✓ Gestion des entraînements
- ✓ Préparation à la compétition
- ✓ Accompagnement en compétition

Organisation de la formation :

Les sessions de formation ont lieu lors des stages du groupe régional jeunes :

**Du Lundi 24 octobre au Mercredi 26 Octobre 2016
ET
Du Mercredi 15 au Vendredi 17 Février 2017**

La formation débutera le matin à 9h00 et se terminera le dernier jour vers 17h00

Prévoir : matériel de tir - une tenue de sport (**jean non toléré**)

Lieux :

Stage d'Octobre

Centre de tir à l'arc de COMPIEGNE,
2 rue Jacques Daguerre
60200 COMPIEGNE

Stage de Février

CREPS de Wattignies
11 rue de l'Yser
59139 WATTIGNIES

Sur présentation d'une facture acquittée, La Ligue vous remboursera la somme de 25 € par nuit.

Examen :

Juin 2017

Attention :

Vous ne serez pas convoqué à l'examen si votre dossier n'est pas parvenu au plus tard le 15 mai 2017.

Ludovic COTRY

Centre de tir à l'arc de COMPIEGNE,
2 rue Jacques Daguerre
60200 COMPIEGNE

Coût examen compris :

250 €

Inscription : bulletin d'inscription + règlement

Date limite de retour des bulletins : **3 OCTOBRE 2016**

A

**Comité Régional des Hauts de France de Tir à l'Arc
chez Madame BESACE Marcelle**

78F Cité Saint Epin
60250 BURY

Formulaire d'inscription Formations E1/E2

Saison 2017

Candidat

Nom : _____ Prénom : _____

@ : _____ Téléphone : _____

N° Licence : _____

Adresse : _____

Responsable Club/Compagnie

Club/Compagnie : _____

@ : _____ Téléphone : _____

Adresse: _____

Formation E1 : 200€

Formation E2 : 250€

Coupon à renvoyer accompagné **du règlement et de la convention** (ci-dessous) à l'adresse suivante pour **le 3 octobre 2016** :

Comité Régional des Hauts de France de Tir à l'Arc
chez Madame BESACE Marcelle
78F Cité Saint Epin
60250 BURY

PROPOSITION DE CONVENTION DE STAGE - SAISON SPORTIVE 2016/2017

COMITE REGIONAL des HAUTS de FRANCE de TIR à L'ARC

Entre

Nom : Prénom : né(e) le :

Adresse :

Licence n° : @ :

Et

Le Club de : Téléphone :

Président :

Nom Prénom

Candidat(e) à la Formation d'Entraîneur, certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Je m'engage à suivre la formation dans son intégralité et suis informé(e) qu'en cas d'abandon - sauf motif très particulier - je ne pourrai prétendre à aucun remboursement.

Pour mener à bien cette formation, je m'engage à suivre les Archers dont les Noms suivent (à indiquer dès connaissance) :

1.
2.
3.
4.
5.

L'entraînement commun se déroulera :

Lieu :

Jour : Horaires

Lorsque le(a) Candidat(e) est mineur(e), M. ou Me

majeur(e) s'engage à être présent(e) lors de toutes les séances encadrées par le(a) Candidat(e).

En cas d'absence, il(elle) sera remplacé(e) par :

M. ou Me

Je soussigné(e),,

Président(e) du Club/de La Cie de :

soutiens la candidature de : à cette formation.

Signature du (de la) Candidat(e)

Signature du (de la) Président(e) du Club